

Nature et développement durable

Le Grenelle de l'environnement a permis de réaffirmer la nécessité de se mobiliser afin d'intégrer la notion de développement durable dans l'ensemble des projets. Cette démarche de « bon sens » est destinée à remettre l'homme au cœur du développement lui-même. Contrairement aux idées reçues, le développement durable ne concerne pas uniquement la protection de l'environnement. Cette notion vise, au niveau municipal, à accompagner le développement de notre cité en intégrant également le progrès social, la qualité de vie et le dynamisme économique dans sa stratégie urbaine.

Engagée de longue date par la mise en place d'un agenda 21 qui a permis de grandes réalisations comme l'arrivée du tramway, la rénovation du centre ville et de certains quartiers vétustes, la municipalité continue ses efforts en faveur du développement durable pour offrir à chaque Valenciennois un cadre et une qualité de vie optimale. Entre autres, un grand chantier de réhabilitation de l'étang du vignoble a été lancé, chaque espace vert est désormais entretenu de façon spécifique par la pratique d'une gestion différenciée, une équipe d'intervention rapide répond aux urgences urbaines des habitants et un partenariat environnemental et économique a été signé entre la ville et le parc naturel Scarpe-Escout.



» Réhabilitation de l'étang du Vignoble

Protégeons notre poumon vert

Dans la mouvance de l'amélioration du cadre de vie dans la cité définie dans l'agenda 21, la municipalité a ouvert le dossier de la réappropriation de l'étang du Vignoble. Plusieurs mesures ont été prises pour maîtriser son environnement et permettre à la nature de poursuivre son développement.

Petit à petit, l'étang du Vignoble a été envahi par l'élodée, une plante aquatique invasive qui n'a pas naturellement sa place dans nos espaces et dont la prolifération aurait été accélérée par l'activité humaine. Ce constat marque le point de départ d'une réflexion globale sur la gestion de l'étang et de ses environs. Une stratégie de réappropriation de l'espace a donc été définie afin de permettre non seulement aux habitants, mais aussi aux multiples espèces animales et végétales présentes sur le site, de vivre en harmonie.

À l'heure actuelle, le service développement durable de la ville de Valenciennes se charge de bâtir un plan de financement de près de deux millions d'euros pour une réhabilitation complète de l'espace du Vignoble. Ce plan répond à un double objectif. D'une part, il devient urgent de rétablir l'écosystème de l'étang, qui compte une faune et une flore extrêmement importantes pour son équilibre et dans ce but, des zones entières seront réservées à la nature. D'autre part, la ville assurera une



mission pédagogique auprès des visiteurs qui seront sensibilisés sur la vie autour de l'étang par la mise en place de panneaux informatifs et explicatifs. Cela permettra à chacun de se rendre compte de la richesse de ce milieu naturel et des enjeux de sa sauvegarde. Parallèlement, le travail d'assainissement et de maintien de la qualité de l'eau de l'étang continue. Un bateau faucardeur, sorte de « tondeuse aquatique » financé notamment par la région et l'agence de l'eau, va se

charger de faire disparaître une partie de l'élodée. Quatre pontons d'accès ont été installés pour faciliter le déchargement de la plante. Pour l'entretien futur de la zone, le service « cadre de vie » a pour mission de proposer des solutions en gestion différenciée pour permettre à toutes les espèces présentes de se développer de manière naturelle et de cohabiter sereinement avec les exigences de la ville proche.

» Zoom

Association Unis-Cité à l'école Siméon Cuveiller

Cette association permet aux jeunes de 18 à 25 ans de réaliser leur service civil à travers des projets solidaires. C'est ce qu'ils ont réalisé en intervenant à l'école Siméon Cuveiller.

Depuis octobre 2009, divers projets ont été menés au sein de cette école. Tout d'abord la remise en état des peintures sur le sol de la cour, organisation de jeux dans le but de faire passer des « valeurs », réalisation de mangeoire à oiseaux, d'horloge solaire... Éléves et volontaires ont créé un jardin de plantations avec : fleurs, herbes aromatiques... L'objectif étant de les sensibiliser à la protection de l'environnement : protection de l'eau, changements climatiques, biodiversité, tri des déchets...

En attendant la prochaine étape, « plantation des graines du potager », ils ont pu apprécier les outils pédagogiques et les connaissances proposées par les ambassadeurs du tri de Valenciennes Métropole.

» Ville - Parc naturel Scarpe-Escaut

Vers un échange de compétences

Le parc naturel régional Scarpe-Escaut a sollicité la ville de Valenciennes dans le cadre de sa nouvelle charte, en proposant de construire une complémentarité géographique, sociale et économique dans le but de révéler la solidarité ville-campagne.



Les relations de la ville avec le parc régional sont fondées sur le principe du « gagnant-gagnant ». Le parc naturel offre des services aux urbains en termes de loisirs, de gestion des espaces naturels... Il met également ses compétences et ses outils de connaissance du territoire au service de ses « Villes-portes ». En échange, la ville

de Valenciennes fournit aux communes rurales des débouchés économiques et contribue au financement des actions du syndicat mixte.

Le 24 juin prochain sera signée officiellement la première convention entre la ville et le parc. Les deux parties s'engageront alors pour 3 années d'échange de compétences à différents niveaux, tels que l'éducation et la sensibilisation au développement durable, la maîtrise de l'énergie, la qualité de l'eau, principalement sur l'étang du Vignoble, la préservation et la valorisation du patrimoine naturel (gestion différenciée), l'urbanisme...

Pour assurer le bon déroulement de cette collaboration, un comité de pilotage sera mis en place dès la signature de la charte alors que des mesures de contrôle et d'évaluation des actions menées seront instaurées. La ville se réjouit de ce rapprochement qui apportera beaucoup au service « cadre de vie » de la ville qui bénéficiera d'un partenaire de poids dans l'élaboration de ses plans de réhabilitation des espaces verts.

» Équipe d'intervention rapide

Un service pour la qualité de vie

Un nid-de-poule sur la chaussée, une bordure de caniveau endommagée, un tag sur votre mur, un dépôt sauvage ? La ville de Valenciennes, à travers son service cadre de vie, a mis en place une équipe d'intervention rapide (E.I.R.) chargée d'apporter une réponse en moins de 30 minutes aux appels des habitants.

En créant l'équipe d'intervention rapide, le service Cadre de vie a d'abord souhaité anticiper les demandes et les plaintes des riverains. Dans ce but, deux personnes circulent dans les rues de Valenciennes, à l'affût du moindre dysfonctionnement.

Quatre domaines d'intervention sont pris en charge : la voirie (trous, réparations de plot...), l'éclairage public (panne, dégradation...), la propreté (hors encombrants) et les espaces verts. Les membres du service ont développé la « culture du regard », qui consiste à signaler immédiatement toute réparation ponctuelle urgente à effectuer sur la voie publique et ainsi entraîner une réaction immédiate des agents.

Dans ce projet, chaque citoyen devient, par un simple appel téléphonique au numéro vert mis en place à cet effet, acteur du projet. Trente minutes maximum après l'appel, l'équipe intervient sur place. Si le travail à effectuer ne rentre pas dans les compétences des agents, la zone est sécurisée pour permettre une planification de la tâche par le service compétent. À l'essai ces trois derniers mois, l'équipe a obtenu des résultats très encourageants. Pour preuve, les demandes



d'intervention pour la propreté ont diminué de moitié sur la période. Ce service public est donc reconduit de façon permanente, dans tous les quartiers de la ville.

N°Vert 0 800 111 444

Appel gratuit depuis un téléphone fixe

» Gestion différenciée des espaces verts

Concilier nature et entretien

Les enjeux liés à l'environnement se trouvent au cœur de la réflexion engagée sur l'amélioration du cadre de vie. En réponse, la municipalité a notamment adopté le principe de gestion différenciée des espaces verts, plus propice à la sauvegarde des espèces et à l'intégration raisonnée de la nature au sein de la ville.



Pratiquer la gestion différenciée, c'est entretenir différemment les parcs, jardins, entrées de ville et avenues en fonction de leur spécificité. Alors qu'auparavant, tous les espaces verts étaient logés à la même enseigne (tonte régulière, désherbage systématique), le service espaces verts a constaté la disparition de certaines espèces, principalement des insectes, dans notre ville. Puisqu'une ville abrite un ensemble d'écosystèmes différents qui ne peuvent être traités de la même manière, le service Cadre de vie a fait évoluer son modèle horticole habituel en intégrant la notion de développement durable à la gestion des espaces verts. Concrètement, plusieurs moyens ont été mis en œuvre pour supprimer les déséquilibres qui se sont créés.

Développement des zones de fauchage pour laisser un espace de vie aux insectes (qui représentent 80% des espèces animales), récupération des feuilles mortes pour fertiliser les massifs, plantage de plantes résistantes à la sécheresse pour diminuer les besoins en arrosage... Toutes ces mesures visent à réconcilier la ville et la nature, dans le sens où la volonté municipale est désormais d'encadrer la nature et non de la

dompter. Plusieurs zones de la ville sont concernées par ce nouveau mode de gestion : l'entrée de ville Valenciennes Nord, l'étang du Vignoble, le parc de la Rhonelle, l'écluse des Repenties, la rue du petit Bruxelles, l'ancien jardin Carpeaux... qui sont des espaces n'ayant ni les mêmes espèces, ni les mêmes usages et par conséquent pas la même identité paysagère. Bientôt, l'ensemble des zones vertes de Valenciennes seront recensées et analysées pour permettre aux services concernés d'adapter leur traitement.

Prochamment, des panneaux seront installés aux abords des différentes zones classées en gestion différenciée afin de vous informer sur les raisons précises de la mise en place de ce mode de gestion des espaces verts.



» Interview

Bernard Brouillet :

« Le développement durable doit être intégré à l'origine de chaque projet »

Quelle est la politique de la ville en matière de développement durable ?

Nous avons signé le premier agenda 21 en 1995. Il s'agit d'un programme d'actions concrètes à mettre en œuvre à l'échelle d'un territoire qui définit des objectifs et des moyens précis pour l'intégration du développement durable. Nous nous sommes donc placés très en amont de la prise de conscience collective de la nécessité de prendre les problèmes liés à l'environnement, la société et l'économie à bras le corps. La volonté du maire a été d'accentuer les mesures en faveur du développement durable, en créant une délégation spécifique et en mettant en place un service spécialisé dans ce domaine.

Ce service se place au cœur de l'ensemble des projets de la municipalité. Il a donné naissance au service Cadre de vie, qui est chargé de gérer la problématique durable au quotidien. Les volets sociaux et environnementaux sont en partie pris en charge par ce nouveau service qui a habilité une équipe d'intervention rapide offrant aux habitants un service réactif de proximité et a engagé la ville dans la pratique de la gestion différenciée de nos espaces verts.

Quel est le rôle de ce service ?

Il a une mission de sensibilisation des personnes et d'accompagnement des projets. Il a vocation à montrer que certes, tout le monde fait du développement, mais pas forcément durable. D'abord, beaucoup de personnes réduisent le développement durable à l'environnement. C'est une erreur. Le dynamisme économique et le progrès social ont une place déterminante dans l'accompagnement de la croissance de la ville et dans nos prises de décisions à court, moyen et long terme.

Nous avons d'abord une mission pédagogique à remplir auprès des services municipaux et du public. Cette mission est assurée par notre service spécialisé qui s'efforce d'intégrer le volet durable à chaque lancement de projet. Pour nos concitoyens, le développement durable concerne en premier lieu l'habitat et la gestion de l'énergie. Nous venons d'éditer à ce sujet un guide de l'éco-construction qui donne aux futurs bâtisseurs les clés de la construction responsable et l'ensemble des contacts utiles pour accompagner leurs travaux.

Rencontrez-vous des freins dans votre développement ?

Le plus difficile est de mettre en place une culture commune au sein des services municipaux. C'est un travail de tous les jours qui passe par la formation du personnel et des élus aux problématiques durables.

Nous avons la chance de compter parmi nous des élus très impliqués comme Jean-Marcel Grandame ou Marie-Jeanne Delacroix ainsi que leurs équipes, respectivement adjoint au maire en charge de la politique de la ville et conseillère municipale déléguée au cadre de vie. Chacun veille au quotidien à ce que notre ville soit en ordre, propre et respectueuse de son environnement.

« le développement durable sera un réflexe naturel dans un avenir proche »

Où en est la ville dans le déroulement de son agenda 21 ?

Notre travail est reconnu au plus haut niveau national. Nous avons été labellisés « agenda 21 local » en 2007, et ce, pour 3 ans. Il s'agit d'une reconnaissance officielle du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer. Dans cette réussite, nous pouvons citer l'action du CAREP (Centre d'Accueil et de Ressource de l'Économie de proximité) qui propose toute une série de services dans le domaine de la création d'activités et de la formation. La ville, quant à elle, a permis la modernisation de l'anneau citoyen, la redynamisation du centre-ville, la reconquête de l'habitat insalubre, l'aménagement urbain, la mise en place du tramway... Ces actions représentent la partie visible de notre travail. Nous avançons également sur des projets plus discrets mais tout aussi importants. Je pense notamment au chantier de l'étang du Vignoble que nous avons lancé il y a plus d'un an et qui, sans notre action, serait à l'heure actuelle une mare dénuée de vie ou au travail fait sur notre futur plan « lumière ».

Nous sommes conscients que d'importantes marges de progrès existent encore en ce sens. Nous souhaitons nous engager davantage dans la performance énergétique des logements et amplifier nos efforts de

sensibilisation et d'éducation du grand public. Cela représente un travail quotidien que l'ensemble du personnel municipal et des élus assure.

Quelles sont les prochaines priorités ?

La priorité reste le programme mis en œuvre par Dominique Riquet en 2008 qui reprend cet agenda 21. Nous allons rester en capacité de réaliser les 90 actions prévues et respecter nos engagements, quartier par quartier. Un agenda 21 ne peut rester figé, il doit évoluer afin de garder une dynamique forte. Nous travaillons actuellement à la réhabilitation des bâtiments municipaux consommateurs d'énergie, à la récupération de l'énergie contenue dans les tuyaux d'assainissement pour chauffer l'hôtel de ville. Grâce aux travaux d'isolation, la nouvelle salle des fêtes du faubourg de Cambrai fonctionne à basse consommation énergétique.

Comment voyez-vous évoluer la notion de développement durable ?

J'espère que cette notion entrera dans les mœurs dans les années à venir, faute de quoi, il n'y aura plus personne pour en parler. Nous sommes aujourd'hui confrontés à une urgence environnementale, sociale et économique planétaire sans précédent. Si nous n'agissons pas ensemble rapidement, il sera bientôt trop tard. Le développement durable doit s'accompagner inévitablement d'un changement de mentalité. La nouvelle génération est sensibilisée, dès son plus jeune âge à ces nouvelles problématiques, que se soit à la télévision ou à l'école. Je suis convaincu, que grâce aux efforts conjoints des pouvoirs publics, environnementaux et médiatiques, le développement durable sera un réflexe naturel dans un avenir proche. C'est la condition indispensable à la pérennité de notre environnement, de notre qualité de vie et de notre espèce.